

CHRISTOPH THIERRY

N° 18 Grand Ballerstein
57850 Dabo

REÇU LE

14 JUIN 2023

MAIRIE 57850 DABO

Dabo le 01 05 2023

Monsieur le Maire de Dabo

Déclaration de tir de nuit du sanglier :

Par la présente, je déclare que moi et mes partenaires de chasse pratiquerons le « Tir de nuit du sanglier », sur l'ensemble du lot de chasse communal de Dabo lot N° 2 et du lot domanial : DABO N°1 Ballerstein et N°2 Sickert

- Du 02 02 2023 au 01 02 2024
Selon, Arrêté N°2021-DDT- SERAF- UC N°06 du 01 02 2021.
- Déclaration en mairie, Office national des forêts, Office national de la chasse et de la faune sauvage.

Déclaration des dates de battues et chasses collectives.

28 et 29 Octobre 2023
25 et 26 Novembre 2023
26 et 27 Décembre 2023
27 et 28 Janvier 2024

Je vous prie de bien vouloir prendre note de ces déclarations et d'en informer le public par tous moyens à votre convenance.

Veillez agréer mes sincères salutations.

Le locataire
Christoph Thierry.